



EPCI :
DEPARTEMENT :

186 DES DEUX RIVES
82

FINANCES PUBLIQUES

TRÉSORERIE OU SGC :

SGC VALENCE-D'AGEN

N° 1259 EPCI (1)

TAUX

FDL

2025

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2025

Taxes	Bases d'imposition effectives de 2024 1	Taux de référence pour 2025 2	Tx moyens pondérés des com. si fusion 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2025 4	Produits référence (col. 4 x col. 2a ou 2b) 5	Taux votés 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière bâtie additionnelle	36 904 095	20,04		37 578 000	7 530 631	20,04	37 578 000
Taxe foncière non bâtie additionnelle	1 149 432	67,68		1 163 000	787 118	67,68	1 163 000
Taxe d'habitation additionnelle	2 631 903	12,42		2 387 000	296 465	12,42	2 387 000
CFE additionnelle	30 047 473	22,87		31 241 000	7 144 817	22,87	31 241 000
CFE unique ou de zone				0	0		
CFE éolienne							
	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
	Total de la fiscalité additionnelle				15 759 031	Total	15 759 031
Taux CFE plafonné pour 2025	>>>				0		

Aide au calcul des taux additionnels par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes additionnelles	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10
Taxe foncière bâtie additionnelle	Produits attendus 15 759 031	
Taxe foncière non bâtie additionnelle		
Taxe d'habitation additionnelle		
CFE additionnelle	Produits référence de la fiscalité additionnelle (sous-total col. 5) 15 759 031	
Éléments relatifs au vote du taux de CFE unique, de zone ou éolienne	Réserve de taux capitalisée utilisable en 2025 (11)	Fraction de taux mis en réserve sur délibération (13)
CFE unique ou de zone	>>>	
CFE éolienne	>>>	
		(14) Durée retenue en cas d'intégration progressive des taux

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2025, cochez la case ☐

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2025

TVA	IFER	TASCOM	TAFNB	Alloc. compensatrices	DCRTP	FNGIR	Total
4 115 935	0	0	0	10 396 887	2 401 852	4 925 745	21 840 419

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2025

Produits attendus des taxes à taux voté (col. 7)	Ressources fiscales indépendantes des taux votés (cadre II)	Montant prévisionnel de la fiscalité directe locale pour 2025
15 759 031	21 840 419	37 598 450

A MONTAUBAN
Le 25 MARS 2025
Pour la Direction des Finances publiques,
M. POUX JEAN-MICHEL

A
Le
Pour la Préfecture,

Feuillet à compléter et à retourner systématiquement à la Préfecture et au service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération de vote des taux.

IV - INTÉRIM COMMUNICATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS			2. BASES EXONÉRÉES		4. PRODUITS PRÉVISIONNELS DE L'IFER		
Taxe foncière bâtie :			Taxe foncière bâtie :		a. Éoliennes et hydroliennes		
a. Personnes de condition modeste	7 745		a. Par le conseil communautaire	0	0		
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0		b. Par la loi	20 851 704	0		
c. Locaux industriels	3 985 310		Taxe foncière non bâtie :		c. Centrales photovoltaïques		
d. Logements sociaux	1 788		a. Par le conseil communautaire	0	0		
			b. Par la loi (terres agricoles)	280 897	0		
			c. Par la loi (autres)	0	0		
Taxe foncière non bâtie					d. Centrales hydrauliques		
Taxe d'habitation :					e. Transformateurs électriques		
a. Dotation pour perte de THLV	0		Cotisation foncière des entreprises :		f. Stations radioélectriques		
b. Mayotte	>>>		a. Par le conseil communautaire	0	0		
			b. Par la loi	0	0		
Cotisation foncière des entreprises :					g. Installations gazières et autres		
a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire	2 259				5. RÉFORMES FISCALES		
b. Base minimum	43 243				a. TVA prév. (compensation TH)	2 705 510	
c. Locaux industriels	6 334 592				b. TVA prév. (comp. CVAE)	1 410 425	
d. Autres allocations	905				c. DTCE (Métropole de Lyon)	>>>	
					6. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH		
					a. 75% moyenne nationale	6,73	
					b. Taux maximum	>>>	